

- 1) aux étudiants de l'IEP de Lille ;
- 2) aux étudiants de l'IEP de Lille admis à suivre l'une des spécialités de master, proposées par les universités lilloises partenaires, leur permettant d'obtenir à la fois le master de l'Université et le diplôme de l'IEP de Lille. Des allègements de programme et de durée du stage sont possibles en fonction du master choisi, mais la présence reste obligatoire aux enseignements ;
- 3) aux étudiants des universités lilloises partenaires désirant suivre un parcours de spécialité de 5e année à l'IEP. Ils se verront délivrer le master de l'université d'origine et le certificat d'études politiques de l'IEP de Lille ;
- 4) aux étudiants des autres IEP, qui désirent suivre les enseignements de l'une des spécialités de 5e année de l'IEP de Lille ;
- 5) aux étudiants d'autres universités sous réserve d'acceptation des dossiers (<http://mastersciencepo.univ-lille2.fr/>).

Les élèves de la promotion acquerront le bagage théorique nécessaire à la mise en œuvre des compétences professionnelles auxquelles ils seront formés. Des étudiants intéressés par les questions de la recherche sur la thématique de l'égalité peuvent naturellement être intéressés et candidater à la formation, dans le cadre d'un projet personnel. Les étudiants exclusivement intéressés par la recherche sont dispensés du module M6 (GRH), rédigent un mémoire et doivent suivre en plus un module d'initiation aux méthodes de la recherche.

Contenu

Du 1^{er} au 18 septembre 2009 : stage d'immersion ;
 Du 21 au 25 septembre : semaine d'intégration ;
 28 septembre : début des cours ;
 29 janvier 2010 fin des cours
 1^{er} février-31 juillet : stage
 Semaine du 20 septembre 2010 : sortie de la promotion (soutenance de rapport de stage et grand oral de sortie, colloque annuel).
La formation est universitaire et pratique, avec des études de cas concrets, des travaux de groupe ou individuels avec restitution en séance, des jeux de rôle et des visites d'entreprises et d'administrations, de juridictions... Il n'y a pas de cours magistral, sauf exception.

Programme :

SEMESTRE 1 : 200h réparties en modules eux-mêmes divisés en cours, séminaires, séances de gestion de projet.

- M1 - Psychologie sociale des discriminations, 10h
(Mohammed Rebzani, docteur en psychologie, Université de Lille 3)
- M2 - Politiques comparées : lutte contre les discriminations et action positive en Europe et en Amérique du Nord, 25h, enseignement en anglais
(Daniel Sabbagh, directeur de recherches, CERI-Sciences Po et Virginie Guiraudon, chargée de recherches, CNRS)
- M3 - Les politiques publiques de l'égalité et leur mise en œuvre, 15h
(Olivier Noel, sociologue ISCRA ; chercheur associé INED ; chargé de cours, Université de Montpellier)
- M4 - Management de l'égalité et de la diversité dans les entreprises, 20h
(Khalid Hamdani, consultant en ressources humaines, AEQUALIS)
- M5 - Environnement juridique : droit public/droit pénal/droit du travail, 30h
(Gwénaële Calvès, professeur de droit public, Université de Cergy-Pontoise)
- M6 - GRH, 40h (enseignant en cours de recrutement)
- M7 - Management public, 20h
(Eric Pélisson, enseignant associé en droit public, IEP ; Halde)
- M8 - Conduite de projet (projets tutorés), approche intégrée, audit et commande publique, 40h
(Eric Pélisson, enseignant associé en droit public, IEP ; Halde)

Pour les étudiants intéressés par la recherche : « Méthodologie de la comparaison-épistémologie » (20h) et « Méthodologie de la recherche-organisation d'une conférence » (20h) (Elise Féron, responsable du parcours Politique internationale et comparée)

SEMESTRE 2 : Stage de 6 mois

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LILLE

84 rue de Trévis - 59 000 Lille

iep.univ-lille2.fr

Tél. 03 20 90 48 40 - Fax . 03 20 90 48 60



GRH et management de l'égalité et de la diversité : des concepts à l'action



ce communica-

MAJ 12/02/2009, Servi-



Concept et contexte

Premier diplôme de niveau master II de France sur la question de l'égalité, le parcours de l'IEP **GRH publique et privée de l'égalité et de la diversité** se distingue des formations de type interculturelité qui, bien que complémentaires dans leur approche, ou portant parfois le titre de management de la diversité, n'en sont pas moins radicalement différentes. En effet, gérer la diversité ne consiste pas à s'intéresser à l'autre comme intrinsèquement différent, par sa culture ou son mode de vie. Gérer la diversité consiste à regarder autrui comme un autre soi-même, bref à considérer l'autre dans sa mêmeté selon le mot de Paul Ricoeur, donc à le traiter à égalité tout en aménageant si nécessaire des espaces adaptés (par exemple les postes de travail pour les personnes handicapées, les jours de congé pour les croyants dont la religion n'est pas prise en compte dans notre calendrier, les horaires de réunion de direction pour les femmes cadres ayant des enfants...).

L'égalité est mise à mal d'une part du fait des discriminations qui conduisent à écarter des personnes de l'accès à l'emploi et à les défavoriser dans leur carrière en raison de critères illégitimes comme leur sexe, âge, origine, etc. Il s'agit à la fois de travailler sur l'égalité des chances et sur l'égalité de traitement, par la mise en place de procédures objectives et transparentes de GRH.



CONTACTS

Chargée de mission : Samira Seddiki
samira.seddiki@iep.univ-lille2.fr
+33 (0)6 45 51 02 46 / +33 (0)3 59 57 64 12

La responsabilité pédagogique et la coordination du parcours de formation Politiques de l'égalité et de la diversité sont assurées par **Eric PELISSON**, enseignant associé en droit public, IEP de Lille ; sous-préfet délégué à la HALDE et **Simon FROMONT**, maître de conférences en droit public, IEP de Lille

Objectifs de la formation

Donner aux élèves le bagage conceptuel nécessaire à l'atteinte des objectifs qui suivent, notamment comprendre les enjeux de diversité, ainsi que les origines et rouages de la discrimination ;

Rendre les futurs cadres du secteur privé et du secteur public capables de **savoir** :

- **Conduire** un audit des procédures, notamment en matière de recrutement et management ;
- **Réaliser** un diagnostic anti-discrimination de toute politique publique ou d'entreprise, planifier une approche intégrée ;
- **Concevoir** et mettre en œuvre une politique d'égalité des chances
- **Concevoir** et mettre en œuvre une politique de diversité
- **Concevoir** et mettre en œuvre une politique de GRH non discriminatoire
- **Expertiser** juridiquement des situations individuelles ou collectives discriminatoires
- **Mettre en œuvre** des actions positives.

Remarque : Une partie des cours aura lieu en anglais. Une attestation du niveau d'anglais est demandée (TOEIC, TOEFL...). A défaut un examen oral en anglais sera organisé.



Objectifs professionnels

Il s'agit de répondre aux besoins des entreprises, administrations et organisations qui n'ont pas aujourd'hui de vivier sur la question du traitement de l'égalité et de la diversité.

La mise en œuvre de l'égalité intéresse donc aussi bien les futurs juristes (magistrats, avocats, inspecteurs du travail), que les futurs DRH (du privé comme du public), voire les sociologues. La formation peut donc s'adresser à des publics variés. La connaissance du droit est essentielle.

Si les diverses professions sont en train de mettre en place des formations initiales et continues (ENM, INTEFP, Barreau...), l'ensemble des professionnels est loin d'être formé. Les débouchés professionnels sont par conséquent significatifs dans le privé ; et dans le public il s'agit d'un changement de culture (les sujets aux concours des années à venir devraient nous le prouver, la question de la mise en œuvre de l'égalité est tombée au concours interne de l'ENA et de l'INET en 2008).

DEBOUCHES

- **Cadres du public** : chargé de mission égalité-diversité dans une collectivité locale, chef de projet de plan territorial de lutte contre les discriminations.

- **Cadres du privé** : GRH (par exemple responsable de mission handicap, responsable de mission égalité hommes-femmes, responsable de mission diversité), chargé d'études dans une agence de notation sociale, consultant en cabinet d'audit d'études ou de conseil.

Public cible, pré requis, mode de sélection

Nombre d'élèves du parcours : 12 à 20 élèves.

Filières d'origine :

- IEP
- Hors IEP : droit, GRH, sociologie, psychologie sociale, économie, science politique, gestion des administrations, écoles de management

Sélection :

- Sur dossier à envoyer avant le 1^{er} juin 2009
- Oral de motivation des candidats déclarés admissibles le 12 juin au matin
- Entretien d'affectation en stage avec les partenaires du parcours le 12 juin après-midi

Enseignements recommandés à l'IEP pour les futurs candidats :

- **Séminaire d'ouverture de 2^e année** : Nouvelles questions sociales (politiques de la ville, diversité, discrimination)
- **Section Economie et finance** : Introduction au management (2^e année), GRH (cours spécialisé 4^e année)
- **Section Carrières publiques** : Pratique judiciaire (cours spécialisé 4^e année), Droit de la fonction publique (Conférence de méthode 4^e année)
- **Section Politique, économie et société** : Politiques publiques (cours spécialisé 4^e année), Identité ou identités (séminaire de recherche 4^e année), Action publique (séminaire de recherche 4^e année)
- **Séminaires d'ouverture de 4^e année** : Mémoires coloniales ; Prospective et évaluation des politiques publiques ; Mondialisation, diversité culturelle et religions ; Economie de la discrimination.

